



Université
Michel de Montaigne
Bordeaux 3

Direction du système d'information

Pôle production imprimée

Pessac, le 2 juin 2014

Affaire suivie par

Gilles SYMPHOR
Direction système d'information
Pôle production imprimée

à Thomas Rambaud
Directeur général des services

Monsieur,

Pouvez-vous inscrire à l'ordre du jour du conseil d'administration du 11 avril 2014, l'autorisation de cession de biens mobiliers aux domaines de Bordeaux pour la presse offset GTO de l'imprimerie.

De par sa faible utilisation et ses coûts de maintenance, vous avez pris la décision d'arrêter ce matériel après concertation avec le directeur de la DSI et moi-même le 14 octobre 2013.

Très cordialement,
Gilles SYMPHOR